REPUBLIQUE FRANCAISE

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS
(PUY-DE-DOME)

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBÉRATIONS du CONSEIL de COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION

Effectif légal du conseil communautaire : 60

Nombre de conseillers en exercice : 60

Nombre de conseillers présents ou représentés : 59

Nombre de votants : 59

Date de convocation : 16 mars 2022

Date d'affichage du compte-rendu : 30 mars 2022

Objet : Attribution de subventions pour des manifestations d'envergure organisées sur le territoire de RLV

Délibération n°27

L'AN deux mille vingt-deux, le mardi 22 mars, le conseil communautaire, convoqué le 16 mars 2022 s'est réuni à Mozac, Salle l'Arlequin, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS

Mme ABELARD Nathalie, M BARBECOT Jacques, M BEAURE Nicolas, M BELDA José, Mme BERTHELEMY Hélène, M BIGAY Bertrand, M BONNICHON Frédéric, M BOUCHET Boris, Mme CACERES Marie, M CARTAILLER Philippe, M CAZE Alain, M CHANSARD Gérard, M CHASSAGNE Eugène, M CHASSAING Pierre, M DE ABREU Jérôme, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M DUBOIS Gérard, Mme DUPONT Laurence, M GAILLARD Philippe, M GAUTHIER Patrice, M GRENET Daniel, Mme GRENET Michèle, M GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, Mme HOARAU Catherine, M IMBERT Didier, M JEAN Daniel, Mme LAFARGE Anne-Catherine, M MAGNET Fabrice, M MAGNOUX André, Mme MARTINHO Corinne, M MELIS Christian, M MESSEANT Jean-François, M MICHEL Didier, M PECOUL Pierre, Mme PIRES-BEAUNE Christine, M RAYMOND Vincent, M RAYNAUD Jean-Louis, M REGNOUX Marc, M ROUGEYRON Denis, M THEVENOT Laurent, Mme VAUGIEN Evelyne, M VERMOREL Pierrick, M VILLAFRANCA Grégory, **titulaires.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M AGBESSI Eric *a donné pouvoir à* M VILLAFRANCA Grégory
- M AYRAL Jean-Paul *a donné pouvoir à* M MELIS Christian
- M BOISSET Jean-Pierre *a donné pouvoir à* M PECOUL Pierre
- M BRAULT Charles *a donné pouvoir à* M DE ABREU Jérôme
- M CHAUVIN Lionel *a donné pouvoir à* M BONNICHON Frédéric
- Mme DE MARCHI Véronique *a donné pouvoir à* Mme VAUGIEN Evelyne
- M DESMARETS Pierre *a donné pouvoir à* M PECOUL Pierre
- M DUCHÉ Dominique *a donné pouvoir à* M MAGNET Fabrice
- Mme NIORT Nathalie *a donné pouvoir à* Mme PIRES-BEAUNE Christine
- Mme PANIAGUA Murielle, *a donné pouvoir à* M REGNOUX Marc
- Mme PERRETON Régine *a donné pouvoir à* M RAYMOND Vincent
- Mme ROUSSEL Sandrine *a donné pouvoir à* M CHASSAING Pierre
- Mme VEYLAND Anne *a donné pouvoir à* Mme BERTHELEMY Hélène
- M WEINMEISTER Nicolas *a donné pouvoir à* Mme HOARAU Catherine

Absent :

- Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie

< > < > < > < > <>

Secrétaire de Séance : M THEVENOT Laurent

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220322-DELIB2022032227-DE
Date de télétransmission : 31/03/2022
Date de réception préfecture : 31/03/2022

Rapport n°27 - Attribution de subventions pour des manifestations d'envergure organisées sur le territoire de RLV

Vu l'arrêté préfectoral n°18-02032 du 13 décembre 2018 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV),
Vu la délibération n°20171024.01 du 24 octobre 2017 approuvant le règlement d'attributions des subventions aux associations dont les objectifs sont de soutenir financièrement les associations locales dans l'organisation de manifestations culturelles et/ou sportives ciblées dans les communes du territoire, mais aussi d'associer la communauté d'agglomération à des évènements majeurs,
Vu la délibération n°20181023.37 du 23 octobre 2018 approuvant les modifications au règlement d'attribution des subventions,

Considérant l'appel à projets réalisé de fin octobre 2021 au 15 janvier 2022 sur le site Internet de RLV et transmis aux 31 communes membres de la communauté d'agglomération,
Considérant que 67 associations ont déposé un dossier, dont 57 répondaient aux critères définis dans le règlement d'attribution,
Considérant les modalités d'attribution définies par le règlement,
Considérant la proposition de la commission de répartition du fonds de subventions à 57 bénéficiaires (48 en manifestations d'intérêt communautaire et 9 en manifestations d'envergure),
Considérant la proposition de la commission d'attribuer le bonus éco-responsabilité à 4 manifestations,

Le conseil communautaire, sur proposition du Vice-Président délégué au sport, aux associations et au développement numérique, et à l'unanimité, décide d'approuver l'attribution des subventions pour un montant total de 52 000 € (22 000 € pour le volet « animations d'intérêt communautaire », et 30 000 € pour le volet « manifestations d'envergure ») ainsi qu'il suit :

- **Animations d'intérêt communautaire :**

Associations	Manifestations	Lieux	Enveloppe totale 2022
Arverne Outdoor	Arverne Run (trail nocturne)	Châtel-Guyon	150,00 € 250,00 €
Association BD en Limagne	Festival Tous en BD	Saint Beauzire	900,00 €
Association Riomoise d'Astronomie	Semaine de la Science	Riom	400,00 €
Atelier M'danse	Danse pour tous "Dis-moi qui tu-es ?	Riom	250,00 €
Aventuriales	Les Aventuriales	Ménétrol	500,00 €
Châtel Badminton	Tournoi National de Badminton	Châtel-Guyon	150,00 €
Châtel Rétromobile	Rassemblement de véhicules historiques	Châtel-Guyon	300,00 €
Cinéma, etc...	Cinéma, etc...	Riom	600,00 €
Club Athlétisme Loisir Riom	La Mirabel	Riom	600,00 €
Comice agricole de la Limagne	Foire de Printemps	Ennezat	800,00 €
Comité des Fêtes de Pulvérières	Fête Patronale	Pulvérières	200,00 €

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220322-DELIB2022032227-DE
Date de télétransmission : 31/03/2022
Date de réception préfecture : 31/03/2022

Comité des Fêtes de Saint-Bonnet-Près-Riom	Fête Patronale	Saint Bonnet Prés Riom	200,00 €
Comité des Fêtes de Varennes-sur-Morge	Fête de la Saint Loup	Varennes sur Morge	200,00 €
Comité des Fêtes d'Ennezat	Céréales en Fête	Ennezat	400,00 €
Culture et Loisirs	Festival de la Photographies	Chanat la Mouteyre	300,00 €
Energy Cycle Mozac	Coupe AURA VTT RLV	RLV	800,00 €
Energy Cycle Mozac	Trail de Volvic "A l'assaut de Tournoël"	Mozac	700,00 €
Fédération Tennis Regroupement Club	Tournoi Tennis Open National	Riom	250,00 €
FJE Saint-Beauzire	Les Théâtrales de Saint-Beauzire	Saint Beauzire	500,00 €
Foyer Rural Sayat Argnat	Battle fusion - 10é édition	Sayat	600,00 €
Groupement Formateur Limagne	Tournoi de Pentecôte	Saint Beauzire	400,00 € 250,00 €
Kiwanis Club de Riom	Si nous Cou'Riom pour un enfant	Riom	500,00 €
La Gauloise Mozac Gym	Compétition de Gym artistique	Volvic	150,00 €
Les Amis du Moulin d'Edmond	Journées portes ouvertes	Charbonnière les Varennes	250,00 € 250,00 €
Les Bazets en Fête par L'ACC	Festival 2 rivières	Saint Laure	500,00 €
Les Brayauds CMDT 63	Festival Les Volcaniques	Saint Bonnet Près Riom	1 200,00 €
Les Nuits du Cloître - Abbaye de Mozac	Festival "les Nuits du Cloître"	Mozac	800,00 €
Limagne Athlète Endurance	Foulée des Grenouilles	Surat	600,00 €
Mairie de Sayat	29ème Fête de la Pomme	Sayat	700,00 €
Marsat Court	Ronde des Vergers	Marsat	300,00 €
Marsat Nature	Fête de la Pomme BIO	Marsat	700,00 €
Marsat Tennis Club	Tournoi des Vergers	Marsat	150,00 €
Miss et Versa	Dans les Arbres, invitation à la rêverie	Châtel-Guyon	500,00 € 250,00 €
Mozac BMX	Mozac Bike's Day VIII	Mozac	800,00 €

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220322-DELIB2022032227-DE
Date de télétransmission : 31/03/2022
Date de réception préfecture : 31/03/2022

Nasatri Triathlon	Nasatri Day	Riom	500,00 €
Riom Pétanque	Challenge Louis Flattot	Riom	150,00 €
Riom Volley Ball	Match Pro Volley Féminin Chamalières/Evreux	Riom	400,00 €
Rugby Club Riomois	Tournoi de la Ville de Riom / Challenge	Riom	250,00 €
Science Toi !	Festival internationale du Court Métrage	Riom	700,00 €
Sellier Driving Compétition	Concours attelage	Riom	200,00 €
Société de Pétanque de Crouzol Volvic	Trophée des Carriers	Volvic	150,00 €
Team Cycliste Châtel Guyon	Championnat Départemental de Cyclisme sur route	Châtel-Guyon	150,00 €
Tennis Club de Riom	Trophée Henri Cochet	Riom	400,00 €
US Mozac	Tournoi de Football national jeunes	Mozac	250,00 €
Vélo Club Riomois	Cyclo-Cross national de Riom	Riom	500,00 €
VNT	Volvic Halloween Trail	Volvic	400,00 €
Volvic Escrime	Tournoi des Volcans	Volvic	250,00 €
Volvic Vélo Nature	La Tatave	Volvic	350,00 €

- **<u>Manifestions d'envergure</u> :**

Associations	Manifestations	Lieux	Enveloppe totale 2022
Amicale des Coureurs de Fond d'Auvergne	Trail de Vulcain	Volvic	3 000,00 €
Association 3 soleils	Trail des Volcans 8é édition	Saint Ours les Roches	3 200,00 €
Association Hippique La Vendée	Concours Sauts D'Obstacles	Riom	1 600,00 €
JAZZ AUX SOURCES	Festival Jazz aux Sources	Châtel-Guyon	6 400,00 €
Le Champ des Notes	Art en Territoire	Mozac- Le Cheix sur Morge- Ennezat- Chanat la Mouteyre	3 200,00 €
Marsat en Renaissance	Les Marsiales	Marsat	2 500,00 €

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220322-DELIB2022032227-DE
Date de télétransmission : 31/03/2022
Date de réception préfecture : 31/03/2022

On Connaît la Chanson	Festival On Connaît la Chanson	RLV	3 500,00 €
Piano à Riom	36ème édition Piano à Riom	Riom- Mozac – Châtel-Guyon	1 600,00 €
Stade Clermontois Athlétisme	64ème Cross de Volvic	Volvic	5 000,00 €

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.
A Riom, le 23 mars 2022

Le Président

Frédéric BONNICHON

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION Riom Limagne et Volcans

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220322-DELIB2022032227-DE
Date de télétransmission : 31/03/2022
Date de réception préfecture : 31/03/2022